

[livreshebdo.fr](https://www.livreshebdo.fr)

Nosoli : après les fermetures de librairies Furet du Nord et Decitre, l'avenir reste incertain - Livres Hebdo

Par Souen Léger

6-7 minutes

« *Après de belles années à vos côtés, votre librairie Decitre Grenoble (Confluence) fermera définitivement ses portes le samedi 18 juillet au soir* ». C'est en ces termes que l'équipe du Decitre de Grenoble a annoncé il y a quelques jours, sur ses réseaux sociaux, la fermeture définitive de ses portes après 31 années d'existence.

Le site de Grenoble n'est pas un cas isolé. À Lyon, deux magasins Decitre ont également confirmé, vendredi 17 juillet, leurs dates de fermeture. Situé dans le II^e arrondissement, le Decitre de la place Bellecour a cessé son activité samedi 25 juillet, tandis que le magasin de Confluence, situé au sein du pôle de commerce et de loisirs de la ville, fermera définitivement ses portes 1^{er} août. Le Decitre de Saint-Étienne, situé dans le centre commercial Centre Deux a également fermé samedi 25 juillet [après seulement deux ans d'ouverture](#).

Six fermetures confirmées pour Furet du Nord

Les annonces se sont également multipliées du côté de Furet

du Nord. La plupart des fermetures ont été officialisées le 21 juillet, dessinant une vague de cessations d'activité à court terme. Dans le détail, le magasin de Reims (Marne) a fermé le 18 juillet, suivi par celui de Plaisir (Yvelines) le 25 juillet.

Plusieurs autres enseignes s'apprêtent à disparaître dans les jours suivants : en Île-de-France, Aéroville et Roissy fermeront le 1^{er} août, tandis que Roubaix et Villeneuve-d'Ascq, dans la banlieue lilloise, cesseront leur activité le 8 août. Enfin, le Furet du Nord de Béthune (Pas-de-Calais) a annoncé une fermeture programmée au 14 août. À ce stade, seul le magasin de Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines) n'a pas encore communiqué de date officielle.

Cette série de fermetures écarte l'hypothèse d'une reprise de certaines librairies par la Société des grands magasins (SGM). Celle-ci, propriétaire du BHV, avait évoqué auprès de [l'Agence Radio France](#) une offre formulée pour la librairie Le Furet du Nord installée dans le BHV Reims et pour la librairie Decitre installée au sein du BHV Grenoble, ouvrant même la porte à une offre pour Le Furet du Nord de Roubaix. Toutefois, la SGM reconnaissait ne pas avoir formalisé officiellement son offre devant le tribunal de commerce.

Interrogée par *Livres Hebdo*, la direction du groupe Nosoli soutient de son côté qu'« aucune offre n'a été formulée. Il y a simplement eu une prise de contact, qui est restée sans suite ».

160 postes menacés

Ces fermetures s'inscrivent dans le cadre du redressement judiciaire du groupe Nosoli qui avait annoncé, le 30 juin dernier, [la fermeture de onze librairies](#) (sept Furet du Nord et quatre Decitre) avec, à la clé, la suppression de 163 postes, au

maximum, sur les 600 salariés qui animent l'ensemble des magasins du groupe.

À l'époque, la direction avait expliqué avoir établi un plan de redressement judiciaire visant à « *restaurer rapidement [la compétitivité du groupe] dans l'objectif d'assurer la pérennité de ses activités* ». Pour mener à bien cette mission, Nosoli avait annoncé vouloir développer les « *principaux relais de croissance* » du groupe, adapter le réseau de magasins et réorganiser « *certaines activités et fonctions support*. »

Contacté par *Livres Hebdo*, **Yves Darre**, secrétaire CFDT du Comité social et économique (CSE) de Decitre et salarié du magasin de Grenoble, indique être désormais « *dispensé d'activité* ». Mardi 21 juillet, l'élu s'était rendu au tribunal de commerce de Lille, qui avait alors validé le plan de redressement judiciaire et fait savoir que des notifications de licenciement ne tarderont pas à être envoyées.

Un avenir incertain

Une autre audience au tribunal est prévue en septembre, selon Yves Darre. « *Soit l'actionnaire va décider de réinjecter des liquidités, ou l'administration judiciaire demandera des cessions, et dans ce cas il y aura une nouvelle phase d'observation mais l'activité continuera, soit le groupe Nosoli sera placé en liquidation* », prédit l'élu.

Interrogé sur l'offre de reprise de la SGM, Yves Darre déclare : « *C'est un sujet d'incompréhension pour l'ensemble des salariés, notamment à Grenoble. Nous avons appris, en lisant la presse, qu'il y avait eu des marques d'intérêt pour une reprise, qui a priori, n'a pas donné suite, ce qui est dommage puisque cela aurait pu permettre de sauvegarder quelques emplois* ».

Plus largement, l'élu déplore un manque de communication de la part de la direction, de l'actionnaire mais aussi de l'administration judiciaire. Un reproche déjà formulé début juin dans un communiqué de la CFDT Furet du Nord, qui dénonçait un défaut de communication et de transparence concernant les modalités du plan de redressement.

« *On a tous vu arriver l'iceberg* »

Reste que pour le représentant du personnel, la fermeture de « *magasins iconiques comme celui de Bellecour n'est pas un bon signe pour l'enseigne Decitre* ». À l'issue des fermetures des sites mentionnés, seuls cinq magasins, ceux d'Annecy, Chambéry, Ecully, Bron et Villefranche-sur-Saône, seront maintenus. Du côté de Furet du Nord, onze établissements subsisteront, pour un total, à l'échelle du groupe, de 16 points de vente.

À Bellecour, les salariés ont néanmoins pu obtenir une avancée : la mise en place d'une forme de plan de départ volontaire. Les employés ayant accumulé suffisamment de points grâce à leur ancienneté ont ainsi pu, pour certains, se porter candidats au départ « *pour laisser un autre emploi et bénéficier du plan social* ». Une partie des postes reste également soumise à l'obligation légale de reclassement interne.

« *Il y a de la colère, de la souffrance, du soulagement aussi... On a tous vu arriver l'iceberg* », résume Yves Darre, tout en se disant inquiet pour l'avenir du monde du livre, du secteur de la librairie et de la bibliodiversité.